



# **Journée Nationale de la formation**

---

Un environnement en  
mutation qui impacte  
notre quotidien

# Ce matin

---

- **Interventions**

**Clément Levasseur**

Responsable du pôle branches territorialisées d'**Opcalia**.

**Impact concret des réformes de l'apprentissage, de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle dans les écoles**

**Frédéric Lefret, Président de la FFEEP**

**Se préparer à la mutation des métiers et à la mise en place de la réforme**

# Cette après-midi

---

- **Interventions**

**Regine Ferrère**, Présidente de la CNEP- Vice Présidente de l'UPB , en charge du dialogue social en convention collective

Présentation de la plateforme **CNEP Academy**

Présentation du nouveau **CAP**

# Présentation de la Réforme

---



**Clément Levasseur**

Responsable du pôle branches territorialisées

Direction du développement

# Préparons-nous pour demain

---



Frédéric Lefret  
Président de la FFEEP

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

---

- **La formation aux métiers de la Beauté et du Bien-être,**
- 238 lieux d'enseignement spécialisés ou tous métiers, Publics et Privés, préparant aux diplômes de l'Education Nationale CAP, BP, Bac Pro, BTS.
- Un marché qui se concentre, un fonds d'investissement qui achète des écoles pour créer un réseau et capter des étudiants en proposant des coûts de formation bas
- Environ 20 000 étudiants et 18 500 qui réussissent

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

- **De nouveaux employeurs à la recherche de nouveaux talents**

Fermeture des instituts artisanaux, près de 7000 depuis 2015

Progression des franchises + 45% , soit 50% de l'offre beauté

Développement de l'offre beauté en GMS et Parapharmacies

L'émergence de nouvelles formes de pratiques de soins de beauté et de bien-être (beauté nomade, numérique, haute technologie...)

*Un marché de l'emploi en tension avec des candidats non formés  
aux besoins des employeurs*

- **La réponse de la FFEEP**

Grâce au partenariat avec Adecco Analytics, la FFEEP vous permet d'accéder en temps réel aux besoins de formation et de recrutement sur votre territoire.

**Vous pourrez ainsi identifier le nombre d'emplois recherchés et leur localisation dans les métiers de la beauté et du bien-être.**

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

---

- **Upgrader le niveau des étudiants pour une meilleure employabilité**

L'anglais incontournable

Une maîtrise des hautes technologies, plus de 68% du marché de l'offre de soins

Une expérience client maîtrisée avant les soins

Une conduite de la digitalisation des soins de beauté

***Une meilleure offre de formation, pour une meilleure insertion professionnelle***

Une pédagogie s'appuyant sur davantage de pratiques professionnelles (expérience client...) et 1 plateforme pédagogique avec Tutos, quizz et ressources

**Plutôt que les youtubeuses et instagrameuses « forment » nos élèves devenons grâce aux mêmes outils des producteurs de compétences de qualité**

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

---

- **S'adapter aux nouvelles réglementations**

RGPD

Norme AFNOR

Directive européenne

Loi formation pro, apprentissage et enseignement professionnel

Fusion des branches

*Etre réactif et anticiper les mutations pour y faire face*

- **La réponse de la FFEEP**

Des formations actions pour vous accompagner à l'adaptation de notre environnement économique, social et juridique

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

- **Des enjeux à fort impact**

L'employeur va aujourd'hui à travers toutes les réformes, rechercher ses futurs talents à travers la notoriété de **la marque de votre établissements de formation.**

La qualité de la formation sera garantie par de nouvelles procédures. Fini le Datadock.

C'est votre valeur ajoutée au niveau pédagogique/employabilité qui conduira l'employeur à recourir à vous

Des plateformes de notations pour les étudiants sur leurs établissements de formation qui concourent au renouvellement des prises en charge

Le Gouvernement souhaite un regroupement des lycées professionnels, une rationalisation des CFA et une concentration des organismes de formation.

Les grandes entreprises du secteur pourront créer leur propre CFA maison

***Coopérer pour ne pas disparaître***

- **La réponse de la FFEEP**

Mutualiser de moyens, licences de marques ingénierie pédagogique et communication

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

- **Des contenus de formation par module de compétences**

**Un nouveau cadre pour la certification professionnelle** : un décret définira un cadre national des certifications fixant les critères de gradation des compétences attendues au regard des emplois et facilitant les correspondances avec les certifications des pays membres de l'UE

- **France Compétences recensera les certifications professionnelles au sein :**

- 1. Du « Répertoire national des certifications professionnelles »** : les diplômes, titres à finalité professionnelle et CQP, constitués en blocs de compétences. Enregistrement de droit ou sur demande des organismes certificateurs, pour une durée de 5 ans maximum.
- 2. D'un « répertoire spécifique »** : « les certifications et habilitations correspondant à des compétences exercées en situation professionnelle complémentaires aux certifications professionnelles. ». Enregistrement sur demande des organismes certificateurs, pour une durée de 5 ans maximum.

- **NB: Jusqu'au 28 février 2021, les certifications et habilitations correspondant à des compétences transversales recensées à l'Inventaire seront automatiquement enregistrées au « répertoire spécifique »**

- **☒ Aucune certification (y compris diplômes et titres à finalité professionnelle) ne sera plus enregistrée sans limitation de durée**

*Evoluer avec les besoins des métiers*

**La réponse de la FFEEP**

Réforme des diplômes, BTS, BAC PRO, BP et CAP

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

- **Une certification obligatoire**

**Obligation, pour les prestataires réalisant des formations financées sur fonds publics et/ou paritaires, d'être certifié.**

**Mise en place d'un mécanisme de certification Qualité** par « un organisme dûment accrédité ou par une instance de labellisation reconnue par France Compétences » sur la base d'un référentiel national qui fixera les indicateurs d'appréciation des critères qualité (eux-mêmes fixés par décret).

**Mission confiée aux organismes financeurs pour procéder à des vérifications complémentaires et s'assurer de la qualité des formations effectuées.**

**Dérogation au régime Qualité pour certains établissements :**

- Les établissements d'enseignement secondaire publics et privés sous contrat avec l'Etat, déclarés CFA, seront soumis à l'obligation d'obtenir un label qualité délivré par un certificateur public reconnu par France compétences, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (contre 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour l'ensemble des organismes de formation).
- Les établissements d'enseignement supérieur publics, après évaluation du Haut conseil de l'évaluation de la recherche, et les établissements d'enseignement supérieur privés, après évaluation par le comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé, sont exonérés du régime de certification qualité fixé par le projet de loi

***Respecter la qualité***

- **La réponse de la FFEEP**

Des formations et un accompagnement

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

---

- **Une insertion professionnelle prouvée**

**Obligation, pour les CFA et pour les lycées professionnels, de rendre publics** les taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels visés, de poursuite de parcours en formation et d'insertion

**Obligation pour les écoles privées pour les prises en charge par les bailleurs publics, Région, Pole Emploi et autres de communiquer** les taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels visés, de poursuite de parcours en formation et d'insertion

### *Obtenir un réseau d'employeurs*

- **La réponse de la FFEEP**

La mutualisation des partenariats

# Préparons-nous pour demain

## Frédéric Lefret, Président de la FFEEP

---

- **Une feuille route dense mais stratégique**

**Nous aussi nous rentrons dans une nouvelle ère**

**- S'adapter-Coopérer**

**-Préserver son identité et son ADN**

**Résister à l'attrait de la fusion qui paraît résoudre les problèmes de trésorerie à terme, mais qui dilue notre savoir faire**

***Devenir Agile et innovant***

- **La réponse de la FFEEP**

**Un travail d'équipe au service de chaque adhérent**